

# Compte-rendu - GT PAT - 22/03/24

**Objectifs** : identifier les actions à prioriser dans le cadre du PAT ;

**Déroulé** :

## 1. Rappel de la démarche

Afin de se projeter dans la suite du PAT, nous proposons une démarche de réunion qui doit nous permettre, à partir des enjeux que vous avez priorisés, de les organiser dans différents scénarios.

Ces scénarios varient les uns des autres en fonction du nombre d'ETP disponibles pour piloter le PAT à l'avenir.

Ainsi, moins il y aura d'ETP, plus les actions comprises dans le scénario seront considérées comme prioritaires.

## 2. Retour sur le tableau

Nous vous avons demandé de remplir un tableau en amont de la réunion en nommant les 3 problématiques que vous estimez importantes à travailler dans le cadre du PAT.

Vous retrouverez ce tableau en suivant ce lien :

<https://docs.google.com/document/d/1Eyckah8QADhIAorZbVr7EcRY33EMeQkusR7LxwEjF3o/edit>

> Suite à la présentation de ce tableau, pas d'apport de nouvelles problématiques ou enjeux.

## 3. Synthèse des retours sur le tableau

Nous avons synthétisé vos retours en 3 problématiques principales :

- L'audit sur la précarité alimentaire a mis en évidence la complexité pour les publics en situation de précarité alimentaire de se nourrir de manière saine ;
- Il est difficile, pour la cuisine centrale, de s'approvisionner en produits durables et de qualité ;
- Les enjeux d'une alimentation saine et durable ne sont pas encore connus de tous et toutes ;

Chacune de ces problématiques ayant leurs enjeux.

> Ces enjeux ont été validés, pas d'autre proposition ensuite.

> Ces problématiques sont donc les orientations politiques souhaitées actuellement dans le cadre du PAT.

Vous retrouverez ce travail en suivant ce lien :

<https://docs.google.com/document/d/1h7qJ3tL8LZvWfB8cXXtfDcUJOJ3BO7ws9S0OTDzONkw/edit>

## 4. Définition des pistes de démarches/orientations

A partir de ces problématiques, nous avons identifié toutes les démarches qui nous semblaient pertinentes à mettre en œuvre pour y répondre.

Ces différentes démarches ont pour objectif de répondre à la problématique via différents moyens, objectifs.

Pour regarder ce travail, se référer au tableau en suivant le dernier lien.

## 5. Scénarios

Enfin, nous avons terminé par placer dans 3 scénarios différents les orientations, les démarches précédemment nommées qui nous semblaient les plus importantes à prioriser en fonction du nombre d'ETP. Voici le résultat :

- 0,8 ETP :
  - GT Précarité alimentaire : valorisation des démarches de don alimentaire ;
  - GT Précarité alimentaire : accompagnement à la pratique de la cuisine ;
  - Animation jardinage ;
  - Réflexion sur la mise à disposition d'un local/commerce dont l'objet répondrait à un ou plusieurs enjeux du PAT ;
  - Mise en place d'animations que l'on retrouverait normalement dans un Défi FAAP ;
- 0,5 ETP :
  - GT Précarité alimentaire : valorisation des démarches de don alimentaire ;
  - GT Précarité alimentaire : accompagnement à la pratique de la cuisine ;
  - Animation jardinage ;
  - Réflexion sur la mise à disposition d'un local/commerce dont l'objet répondrait à un ou plusieurs enjeux du PAT ;
- 0,2 ETP :
  - GT Précarité alimentaire : valorisation des démarches de don alimentaire ;
  - GT Précarité alimentaire : accompagnement à la pratique de la cuisine ;
  - Animation jardinage ;

NB : les démarches liées à la problématique "Il est difficile, pour la cuisine centrale, de s'approvisionner en produits durables et de qualité" seront traitées hors ETP dédiés au PAT, dans le cadre de la Direction EJ

Ainsi, nous avons estimé que, dans l'idée où le PAT serait piloté par une personne à 20% de son temps sur le sujet (scénario à 0,2 ETP), il conviendrait de travailler en priorité les groupes de travail sur la précarité alimentaire et les ateliers jardinage permettant de faire du lien entre biodiversité et alimentation de qualité.

Vous pouvez retrouver une photo de ce travail en suivant ce lien :

<https://app.luminpdf.com/fr/viewer/660138f3ed5180f6f9662870?credentials-id=a41d4b72-918f-4e41-b341-308844c4517d>

## 6. Conclusion

Ce travail n'est évidemment pas une fin en soi. Il a permis de mettre en avant ce que les élues considèrent comme les problématiques/enjeux/actions à prioriser à l'avenir.

Il est à amender en fonction des évolutions, des moyens, des envies.

Une fois que la décision concernant les moyens humains accordés au PAT sera prise, il conviendra de se référer à ce travail pour identifier rapidement les orientations à travailler.